

PETIT JOURNAL D'HAUTOT



Sortie scolaire au château de Martainville

Merci

Quatre week-ends d'élections viennent d'avoir lieu. Le conseil municipal a pu se révéler insuffisant en nombre pour en assurer le bon déroulement. Un appel a donc été lancé à des bonnes volontés disponibles.

Un grand merci à ceux qui ont répondu présents, Florence, Pierre, François, Sébastien et Pierre, qui ont rempli leur mission avec sérieux auprès de nos concitoyens.



A noter sur vos agendas

La médaille d'honneur communale en or pour plus de 35 années de dévouement au service de notre commune, vient d'être attribuée à **Alain Langlois**, premier adjoint.

La remise de la décoration aura lieu au château

**Samedi 1er octobre
à 11h**

Vous êtes toutes et tous cordialement invités à vous joindre à cette cérémonie. Ce moment sera l'occasion de remercier **Alain Langlois** pour son investissement au service de tous.



Immobilier

Nous accueillons à Hautot Julien Weibel, conseiller immobilier. Par son statut de mandataire immobilier indépendant, il se tient à votre disposition pour toute transaction immobilière quel que soit le type de bien et quelle que soit l'opération (estimation, recherche, location, vente, achat, ...). Alors si vous avez un projet immobilier dans notre secteur

julien.weibel@iadfrance.fr



France Services

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

Rendez-vous dans votre France services

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Pour votre demande de carte grise, une question sur vos impôts, votre retraite, ou vos allocations familiales... À moins de 30 minutes de chez vous, les agents France services vous accompagnent dans toutes vos démarches du quotidien.

Trouvez votre France services sur : france-services.gouv.fr

Pour notre secteur, l'agence France Services est située à la poste de Sahurs
02 32 86 89 48

Réflexologie plantaire

Il s'agit d'une thérapie holistique qui considère et travaille sur la personne comme « un tout » : corps, mental, quel que soit l'âge, adultes ou enfants.

Notre corps se reflète dans nos pieds où des zones réflexes correspondent à chaque partie du corps. La stimulation de ces zones par pressions des doigts libère l'organisme des tensions et des dysfonctionnements.

La réflexologie plantaire a pour objectif de les localiser, d'augmenter la vitalité, de stimuler l'immunité, d'harmoniser la circulation sanguine et lymphatique, également de favoriser l'élimination des toxines, de libérer du stress et des tensions nerveuses, de décontracter les muscles de soulager les tensions du dos et autres douleurs, d'apporter détente et relaxation profonde et d'aider à l'évacuation des émotions négatives.

Stéphanie LENORMAND
Réflexologue affiliée à la FFR
Hautot-sur-Seine
Tél : 06 07 17 59 63

Créactifs, c'est parti !

Si vous avez entre 18 et 30 ans et que vous avez un projet écocitoyen en lien avec les compétences de la Métropole – développement durable, solidarité, culture, développement économique, services publics, tourisme, ... - alors

Participez au concours Créactifs

Les projets soutenus visent à dessiner un territoire encore plus respectueux des principes engagés par la Métropole dans la transition sociale écologique.

Vous avez jusqu'au 16 septembre pour déposer votre dossier auprès de la Métropole.

<https://www.metropole-rouen-normandie.fr/concours-creactifs>

Créactifs
Appel à projets pour les 18-30 ans

Donne du sens à tes idées !

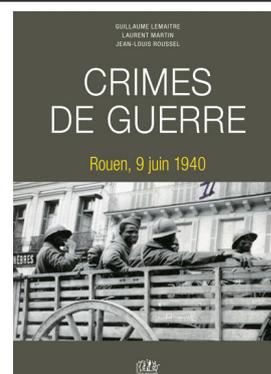
Attention, inscris-toi avant
Le 16 septembre 2022

CJD CSE métropole



Malgré sa discrétion, nous venons d'apprendre que notre maire, Jean-Louis Roussel, a été décoré du Grand Insigne d'Honneur pour services rendus à la République d'Autriche. Il est investi depuis des années en faveur de la Mémoire de la Déportation et son rôle de Vice-Président du Comité International de Mauthausen expliquent cette nomination. De plus, il vient de co-écrire un ouvrage intéressant intitulé « Crimes de guerre ». Le livre retrace le destin des soldats des troupes coloniales, les tirailleurs sénégalais, massacrés à Rouen le 9 juin 1940.

Alain Langlois



Le mot du maire

Notre **PETIT JOURNAL D'HAUTOT** paraît en plein été, avec un peu de retard sur le calendrier que nous pensions respecter. Aux quatre week-ends d'élections se sont ajoutés de nombreuses manifestations dont nous souhaitons vous rendre compte. Notre journal vous rapporte également les activités particulières réalisées à l'école Maurice Genevoix, les articles sont écrits par les élèves et les enseignants. Un peu comme s'il fallait rattraper un retard en raison des mois de COVID, nous avons donc beaucoup d'informations à mettre dans ce numéro. Aussi vous constatez vite qu'il contient quatre pages de plus.

Les élections législatives ont permis à Alma DUFOUR (NUPES) de l'emporter dans notre circonscription. Je formule le souhait qu'elle soit présente à nos côtés pour défendre les intérêts de tous les habitants de la 4^{ème} circonscription, en particulier dans le dossier très complexe de la sucrerie AKS.

La rentrée s'annonce très difficile sur le terrain économique. La situation de guerre en Ukraine n'explique pas tout. Chacun et chacune d'entre vous le sait, la hausse des prix de l'énergie va impacter l'ensemble de nos produits de consommation, l'inflation s'annonce très importante. Une nouvelle fois, l'État demande aux collectivités de prendre en charge ces augmentations sans aucune contrepartie. Nous allons devoir faire des économies et pour beaucoup de collectivités, il sera difficile de tenir les budgets.

Essayons de conserver une part d'optimisme. Je vous souhaite un bel été.

Jean-Louis Roussel

Juillet 2022

Rénovation de la cour de l'école



Nous avons eu du mal à trouver une entreprise qui accepte de rénover la cour de l'école. Le chantier est enfin engagé et nous espérons bien que la nouvelle cour sera prête pour septembre prochain.

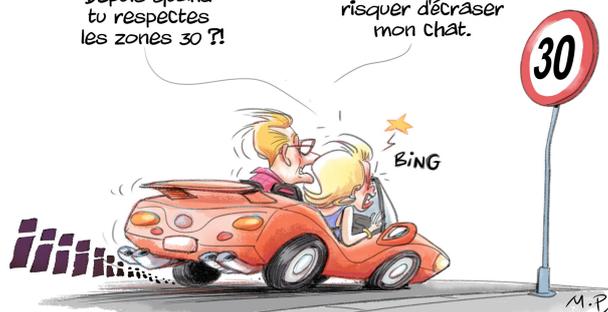
Cheminée du château

Une corniche d'une cheminée de notre château est cassée. Il a fallu sécuriser le site et faire venir des entreprises qui vont débiter les travaux dès que possible.



Aïe !
Depuis quand
tu respectes
les zones 30 ?!

Désolé,
On arrive dans ma rue.
Je voudrais pas
risquer d'écraser
mon chat.



Le mot « zone » signifie un espace public dans lequel la vitesse modérée des véhicules permet de **préserv**er la **vie locale**. Il s'agit bien d'un espace et non pas d'une voie, donc les rues adjacentes aux rues du Rouage et des Fendanges sont également dans la zone 30.

L'objectif est de respecter la circulation de tous les usagers. Le piéton, sans être prioritaire, doit pouvoir se déplacer en sécurité. Les vélos, les trottinettes et les fauteuils roulants doivent pouvoir cohabiter sans difficulté avec les usagers motorisés, en raison d'une vitesse homogène plafonnée à 30 km/h.

Il est important que chacun se sente responsable afin d'éviter des accidents tout en protégeant l'environnement. A la belle saison, les randonneurs sont nombreux et les enfants doivent pouvoir se rendre à l'école et retrouver leurs amis en toute sécurité. Enfin, n'oubliez pas que marcher 30 minutes par jour aide l'organisme à se maintenir en bonne santé. Ensemble, respectons la zone 30 pour une meilleure qualité de vie dans la commune.



Décès

Après des années compliquées à son domicile, soldées par plusieurs chutes, la famille a dû se résoudre à placer **Marie-Thérèse Cosquéric**, notre « Titi » comme elle était affectueusement surnommée, à l'hôpital puis en maison spécialisée. Elle s'y est éteinte le 19 avril et nous pensons à son fils et à ses neveux qui l'ont soutenue dans sa fin de vie.

Ancienne Hautotaise tenant la ferme où se situe aujourd'hui le centre hippique, s'étant rapprochée de sa famille à Sahurs, **Gisèle Desmarais** ne manquait néanmoins jamais une occasion de revenir dans son village de cœur. Elle est décédée le 5 juin et nous pensons à sa nombreuse famille.

Mariages

Après les reports souvent dus au Covid, nous avons assisté à une déferlante de mariages comme nous en avions rarement vue à Hautot.

Le 16 avril 2022 : Manon Chartier et Thibault Carpentier

C'est devant une petite assemblée de proches et d'amis que le premier adjoint assisté de la troisième adjointe ont officialisé l'union de ce couple sympathique. Ils sont installés à Hautot avec leur petit Martin depuis décembre 2021 et nous leur présentons tous nos vœux de bonheur.

Le 28 mai 2022 : Colette Recher et Guy Hérault

Leur union a été célébrée par le premier adjoint dans la salle annexe de la mairie. Nouveaux Hautotais depuis septembre 2021, ces retraités ont commencé à s'intégrer avec le repas des Anciens. Pleins de projets, ils vont continuer à améliorer la maison à l'entrée d'Hautot. Nous leur souhaitons de longues années de bonheur dans notre village.

Le 11 juin 2022 : Clémence Lefebvre et Anthony Calvario

Devant une nombreuse assemblée, c'est dans le château que le mariage a eu lieu. Repas au rez-de-chaussée, parc pour le vin d'honneur et premier étage pour un office du premier adjoint dans les meilleures conditions. Ils sont à Hautot depuis sept ans et y vivent heureux avec leurs deux jeunes adolescents. Une belle fête pour cette cérémonie et que ce bonheur dure encore de longues années.

Le 25 juin 2022 : Justine Savin et Yoann Le Goff

Ce samedi-là, c'est la troisième adjointe qui a célébré leur union dans la salle du premier étage du château. Tous nos vœux de bonheur à ce jeune couple et à leurs enfants.

Défibrillateur

Un défibrillateur automatique a été installé dans l'entrée du château, endroit stratégique avec les fêtes qui y ont lieu. Il a déjà servi plusieurs fois suite à des malaises cardiaques, dernièrement en octobre 2021 lors d'un mariage hautotais. Grâce à cet appareil, tout est rentré dans l'ordre.

Le conseil municipal a donc décidé d'investir dans un second point de défibrillation, plus accessible, à la mairie et l'installation sera finalisée cet été.



**CE SITE
EST EQUIPE D'UN
DEFIBRILLATEUR**

Décret n° 2007-705 du 4 mai 2007

Ramassage des déchets

Un fascicule est distribué aux habitants en début d'année avec les consignes et les dates de ramassage des déchets verts. Des exemplaires sont toujours disponibles en mairie. Merci de le consulter et de vous rappeler que, en cas de jour férié en début de semaine, les jours habituels de jeudi et vendredi sont décalés d'une journée à vendredi et samedi.



Comme il est précisé dans la brochure, il est souhaitable - et ce d'autant plus en période de fortes chaleurs - de sortir les bacs la veille au soir et de les rentrer rapidement.

Paëlla

Dimanche 19 juin 2022, paëlla géante au château. Pour cause de météo capricieuse, le repas a eu lieu dans le château. La "mamie jotes " était au rendez-vous dans la cuisine pour nous mijoter cette spécialité espagnole.

Dans une joyeuse ambiance le groupe MLC création a assuré l'animation musicale. Tout en dégustant la paëlla, les musiciens par leur prestation ont encouragé nombre de convives à esquisser quelques pas de danse.

Voilà une initiative du comité des fêtes qui a permis de passer un agréable moment.



Barbecue au Club des Chênes de la Boucle d'Hautot-sur-Seine



Le mardi 17 mai dernier, profitant du grand beau temps, le petit Club des Chênes de la Boucle d'Hautot-sur-Seine a organisé un sympathique barbecue dans le parc du château.

18 membres étaient présents et se sont déclarés enchantés de la bonne ambiance et de la parfaite organisation, animée par la dynamique présidente, Arlette Boutin.

Les anciens combattants

En ce début d'année et suite à une période problématique d'interdiction de réunion, la section des Anciens combattants de nos trois communes, Sahurs, St-Pierre-de-Manneville, Hautot-sur-Seine, s'est réunie en assemblée générale.

Depuis six ans, M. Jean Simon était à la présidence mais, pour des raisons personnelles, il a présenté sa démission en tant que Président. M. Michel Bourdeau a également demandé à ne pas être reconduit en tant que secrétaire.

En tant que porte-parole du nouveau bureau, Louis Nothias, président, Edith Nothias, trésorière, Jean Simon, secrétaire, sont ravis de participer à la vie de nos trois communes et feront de leur mieux pour perpétuer, avec l'aide de tous, la mémoire des conflits contemporains.

Nous rappelons que l'adhésion est possible pour les anciens combattants comme pour les OPEX et tout citoyen sympathisant. Nous espérons vous voir nombreux et nombreuses à notre prochaine manifestation pour le repas du 11 novembre.

Cérémonie du 8 mai à Saint Pierre de Manneville



Pour tout renseignement : Mme Edith NOTHIAS
Trésorière section ACPG-CATM
Tél : 06 67 91 50 68



La vie de l'école

Une fin d'année sportive pour les élèves de l'école Maurice Genevoix

Lundi 13 juin

Intervention du comité départemental d'athlétisme et du club d'athlétisme de Grand-Couronne : initiation à l'athlétisme pour nos deux classes avec un parcours chronométré, du lancer de vortex, du saut à la perche et de l'endurance.



Mardi 21 juin

Participation des CE2 et des CM au tournoi de volley organisé par le collège Gounod à Canteleu.

En tout, près de 300 élèves se sont retrouvés. Et ce sont nos jeunes sportifs Hautotais qui ont remporté le tournoi avec l'équipe de Rachel, Maxence D. et Axel D.

Très fiers de cette victoire !



Vendredi 1er juillet

Les élèves de la PS au CP se sont rendus au Val de la Haye et sont revenus par le chemin forestier (environ 8km). Les plus grands ont marché 12,7km avec un parcours forestier sur les hauteurs de Val de la Haye, Hautot, Sahurs. Tous les élèves ont piqué. Un défi photos et un défi cabanes en équipes ont été réalisés sur le trajet.



Lundi 4 juillet

Dans le parc du château, olympiades organisées par les maîtresses avec des équipes mélangeant des élèves de la PS au CM2 et des ateliers gérés par des anciens élèves, maintenant collégiens. Chaque sportif a reçu un gobelet en récompense.



Vendredi 20 mai : sortie à Martainville

Vendredi 20 mai, nous sommes partis pour la journée avec la classe maternelle CP CE1 et quelques accompagnateurs dès 9h. Un car de luxe nous a emmenés sur le parking du château de Martainville. Le matin nous avons commencé par observer une tapisserie, « la cueillette des pommes ». Les élèves de Charlotte Surais Vandamme ont visité les pièces essentielles du château pour expliquer la vie quotidienne de la famille de M. J. Lepeltier et des autres propriétaires du 15^e au 19^e siècles.



Pendant ce temps, nous avons découvert comment étaient fabriqués les vêtements des Normands du 18^e siècle avec le métier à tisser, le rouet, ... Nous avons pu observer les anciennes tenues présentées sur des mannequins comme le chapeau haut-de-forme, le mouchoir de cou, les jupes, les blaudes, ... Nous avons vu des bijoux d'époque. Puis nous avons eu l'occasion de nous costumer en Normands pendant que certains réalisaient une fiche documentaire.

Après ce défilé, nous avons pique-niqué à l'extérieur, sous un abri, car il pleuvait. L'après-midi, les deux classes ont fait les ateliers inverses. Pour finir cette belle journée, nous avons vu le four à pain puis les jardins style Renaissance.

Au revoir les CM2



Mardi 5 juillet, un petit hommage a été rendu aux élèves de CM2 à l'école. En présence de M. Roussel, Mme Soudé et Mme Caron, l'ensemble de l'équipe éducative et des élèves a offert à Martin, Estéban, Rachel et Chloé une haie d'honneur, un chant et des petits cadeaux : un dictionnaire anglais/français, une clé USB et un porte-clé personnalisé par la mairie. L'Éducation Nationale a participé avec un livre. Nous leur souhaitons une bonne continuation au collège.

Kermesse de l'école

La kermesse terminée, nous sommes heureux de nous retrouver autour d'un barbecue organisé par les parents d'élèves et le comité des fêtes. Merci à toutes et tous pour votre participation au profit de la coopérative de l'école.



Spectacle de danses médiévales



Après-midi de danses médiévales pour fêter la fin de l'année scolaire avec la participation de tous, parents et enfants. Un moment bien sympathique.



Voix sur Seine

Le 11^{ème} festival de chant choral de Voix sur Seine s'est à nouveau tenu dans les cinq communes des boucles de la Seine du 25 au 29 mai 2022.

La manifestation avait valeur de symbole après l'absence de 2022, conséquence de l'épidémie de COVID.

Hautot-sur-Seine y a pris sa part le dimanche en recevant la chorale **Accord'Elles**. Dirigé par Leïla Galeb, ce chœur féminin a offert une prestation originale avec un répertoire venu du nord de l'Europe où le chant choral est très pratiqué.

L'église d'Hautot-sur-Seine, remplie, a accueilli le concert. Les choristes ont été vivement applaudies.

Le chant choral est parfois considéré comme moins accessible. Le succès de la prestation de dimanche montre le contraire. Il reste toujours à y attirer un plus grand nombre d'habitants de notre commune.

L'année prochaine, le festival, organisé avec le soutien des cinq communes fondatrices, sera à nouveau chez nous à la même époque.



Déprogrammée l'année dernière pour cause de crise sanitaire c'est le retour de

L'exposition des peintres d'Hautot-sur-Seine

Au groupe des peintres du club s'étaient joints plusieurs artistes locaux : sculptrices, sculpteurs, plasticienne, peintres, aquarelliste et photographes. Au terme d'une intense préparation, mobilisant exposants et bénévoles, l'exposition s'est déroulée dans une ambiance conviviale et chaleureuse, suscitant un réel intérêt pour les œuvres exposées. Le vernissage s'est déroulé en présence d'élus locaux et nationaux. Au cours de la soirée du 21 mai, le château, dans le cadre des manifestations « Pierres en Lumières » a été illuminé grâce à l'ingénieuse participation du comité des fêtes.



EXPOSITION DE PEINTURE

Château d'Hautot-sur-Seine



21 et 22
mai 2022



LE CLUB DES PEINTRES D'HAUTOT
ASSOCIATION INITIATIVES JEUNES SAHURS
MAIRIE D'HAUTOT-SUR-SEINE

Artistes invités

Michel Gibault	Illir Stili
Arnaud Fouquet	Aline Devrue
Jean-Baptiste Poulain	Bernard Obermossler
Sophie Pavot	Matisse Hilber
Hélène Alves	Marie Mellier
Marianne Devars	Alexandrine Dietzer

Le 21 mai, *Pierres en Lumières* : nocturne jusqu'à 23 h.
Animation musicale par le groupe HGROOVE

Photo: Bernard Obermossler

Foot

Le Club de l'Union sportive de la forêt de Roumare a participé à l'ensemble des forums des associations des communes faisant partie de l'Union. Si tu es intéressé par l'école de football et que tu as entre six et quinze ans, il est encore possible de t'inscrire en te rendant directement à un entraînement (voir page Facebook de l'association pour plus d'informations). Si tu as dix-sept ans et plus et que tu souhaites jouer, merci de nous contacter via le mail suivant : usfr.football@gmail.com



Si vous souhaitez nous rejoindre en tant qu'entraîneur, dirigeant ou autres, merci de nous contacter via le mail de l'association ci-dessus. Ensemble, faisons vivre cette association.

Jérôme Desmoulin
Président de football de l'USFR



SAIPOL

Extrait d'un courrier reçu de Monsieur Ludovic Tonnevy, directeur de l'usine SAIPOL

Nous avons, lundi 13 juin, procédé à l'arrêt technique annuel de l'usine Saipol et entamé la phase critique de cet arrêt en initiant le dégazage de notre atelier d'extraction. Les équipes ont toutes été mobilisées pour suivre notre procédure séquentielle de dégazage afin d'en garantir la sécurisation. Un contrôle de l'absence d'atmosphères explosives a été effectué à la fin de la vaporisation par une société tierce. Un constat de dégazage effectif a été dressé ce qui a permis de déclasser la zone et d'effectuer les opérations de maintenance, de contrôle et de nettoyage dans le strict respect des instructions de sécurité propres au site. Durant cette opération, il arrive que des composés organiques volatils propres au colza soient libérés dans l'atmosphère durant les quelques heures de vaporisation.



Il arrive également que nous devions libérer la vapeur produite par nos partenaire de BCN via le silencieux installé à cet effet. Nous essayons de minimiser autant que possible ces émissions fugitives et vous prions de nous excuser par avance des désagréments que cela peut éventuellement occasionner.

Visite du SMEDAR

Syndicat Mixtes d'Élimination des Déchets de l'Arrondissement de Rouen

Une dizaine d'Hautotais s'est greffée à un groupe de Grand Quevillais pour une visite éducative de l'usine Vesta située rive gauche, centre de traitement des déchets de 600 000 habitants, dont notre commune.

Après l'unité de tri et d'affinage qui rentabilise notre geste citoyen, le reste des déchets est incinéré et produit de la chaleur et de l'électricité dans l'usine de valorisation énergétique.

Les participants ont apprécié ce moment qui a permis d'apprendre à perfectionner leur tri dans les bacs ou sacs dédiés et remercient le personnel qui les a accueillis.



Le projet AKS

Le projet d'implantation d'une gigantesque sucrerie sur la commune de Moulineaux inquiète l'ensemble des riverains et des personnes attachées à la protection de la vallée de la Seine.

La mobilisation des élus locaux contre cette usine est importante mais il n'est pas sûr qu'elle soit suffisante car le dossier est d'ampleur nationale. Il faut donc une mobilisation très large pour empêcher sa réalisation. Nous ne pouvons pas nous satisfaire aujourd'hui de l'idée qu'il ne s'agit que d'une hypothèse et qu'il faudrait attendre d'en savoir plus avant d'agir. Nous devons obtenir dès maintenant l'abandon de ce projet délirant et totalement contraire à tous les discours tenus sur la protection de l'environnement. Cette affaire nous concerne tous.

L'association de défense des berges de Seine s'est fortement investie. Le dossier qui a été réalisé pour dénoncer ce projet est remarquable. De nombreuses personnes qui voyaient dans cette initiative la possibilité de réindustrialiser notre région ont fini par comprendre les dangers d'une telle installation. Une pétition contre la sucrerie (en ligne sur internet) a recueilli plus de 20 000 signatures.



Consultez le site : <https://www.defensedesbergesdeseine.fr/>

COMMUNE D'HAUTOT-SUR-SEINE



*Motion présentée au Conseil Municipal d'Hautot-sur-Seine
relative/au communiqué de presse d'Haropa Port du 17 mars 2022*

Haropa Port a annoncé dans un communiqué de Presse publié le jeudi 17 mars 2022, avoir retenu le projet AKS (Al Khaleej Sugar) entreprise de Dubaï (Émirats Arabes Unis), pour la construction d'une sucrerie de betteraves sur la friche de 75 hectares, autrefois occupée par Renault, sur la commune de Grand-Couronne.

Le Conseil Municipal d'Hautot-sur-Seine estime inadmissible de n'avoir été informé téléphoniquement de ce projet que la veille de la publication du communiqué de Presse.

Ce projet sera en effet très impactant au niveau environnemental et paysager sur ce territoire de la Boucle de Roumare, classé au titre des paysages.

Le Conseil Municipal d'Hautot-sur-Seine s'opposera à tout projet susceptible d'apporter des nuisances aux habitants de la commune et demande à être associé à toutes décisions qui pourraient être prises dans le futur sur le devenir de cette zone.

*Motion adoptée à l'unanimité des membres du Conseil Municipal d'Hautot-sur-Seine,
le jeudi 31 mars 2022.*

Présentation synthétique du budget 2022.

Le budget voté lors du Conseil Municipal du 31 mars 2022 se compose de deux sections :
La section de fonctionnement et la section d'investissement.

Marc Degrave, adjoint en charge des finances.

<p>Recettes de Fonctionnement estimées à 419 167 Euros comptant la reprise de l'excédent 2021 qui s'élève à 89 667,48 Euros <i>Malgré la baisse, en 2021, des recettes au chapitre des impôts et taxes, l'équipe municipale a décidé le maintien des taux d'imposition de 2021 pour 2022 afin de ne pas alourdir la pression fiscale et la hausse des prix.</i></p>	<p>Dépenses de Fonctionnement sont estimées à 419 167 Euros contre 461 181,15 Euros au budget primitif 2021. <i>Baisse prévue des dépenses de 0.9%</i></p>
<p>Recettes d'Investissement sont estimées à 425 760 Euros <i>Le budget d'investissement 2022 prévoit une somme de 100 000 Euros au chapitre « Subventions d'Investissement », fruit de l'estimation minimale des subventions qui seront reversées à la commune relatives aux travaux d'investissement qui seront menés. Le recours à l'emprunt est envisagé pour la rénovation de la maison de l'école.</i></p>	<p>Dépenses d'Investissement sont estimées à 425 760 Euros <i>Une somme de 405 357 euros est prévue dans le chapitre « immobilisations corporelles ». Elle sera consacrée notamment à la rénovation d'un logement locatif inoccupé depuis plus d'une année du fait de sa vétusté, à la réfection de la cour de l'école, à la réfection du chemin communal d'acheminement au château, aux travaux divers sur la cheminée et toiture du château, etc...</i></p>

En conclusion, le budget primitif 2022 tient compte :

- 1) De la situation sanitaire incertaine en prévoyant :
 - a. Les achats nécessaires d'équipements de protection individuels et des produits pharmaceutiques éventuels pour protéger les agents, les écoliers, etc.
 - b. Les pertes financières liées à la location réduite des salles communales.
 - c. Une hausse considérable du coût de l'énergie et des matériaux.
 - d. Le maintien d'une qualité de vie dans la commune.
- 2) Des investissements nécessaires dus à la vétusté de certains locaux communaux
- 3) Des engagements de l'équipe municipale :
 - a. Maîtrise du budget
 - b. Soutien de la population, pas d'augmentation des taxes communales en 2022
 - c. Soutien de l'école et des associations
 - d. Aménagement de la mairie pour les personnes à mobilité réduite.

Afin de maintenir une utilisation normale de la cabane à livres, nous avons réalisé un tampon encreur qui indique que les livres que vous déposez ont été donnés et qu'ils ne peuvent être vendus.

Merci à Michel pour son aide précieuse dans ce domaine et dans beaucoup d'autres.

La Cabane à Livres
HAUTOT SUR SEINE
Ce livre en prêt a été donné
et ne peut plus être vendu

**C'est l'été et les travaux de jardin, les fêtes entre amis.
Profitez de la vie mais n'oubliez pas vos voisins !**



**BRUITS
de voisinage**

**Tous responsables
Tous concernés**

Respectez le calme le dimanche !

Réunion du hameau du Rouage à la commune du d'Hautot-sur-Seine :

Le 13 octobre 1821, les habitants du hameau du Rouage, qui dépend de la commune du **Val-de-la-Haye** demandent à être réunis à la commune d'Hautot-sur-Seine. La commune du Val-de-la-Haye s'y oppose. Le 28 avril 1822 le conseil municipal délibère en faveur de la réunion du Hameau du Rouage à Hautot. Le **2 avril 1823** le Roi Louis XVIII signe une ordonnance pour la réunion du hameau du Rouage à la commune de Hautot-sur-Seine en son Château des Tuileries.



Grâce aux actions du maire de l'époque, Louis Lézurier de la Martel, la commune d'Hautot s'agrandit du hameau du Rouage. La population passe de 189 habitants en 1821 à 302 en 1831.

En 1824, le projet de rattachement d'Hautot à la commune de Sahurs est abandonné.



Louis Lézurier de La Martel (1765-1852)
6^{ème} maire d'Hautot-sur-Seine
De décembre 1821 à novembre 1840.

Blason des Lézurier de la Martel



En 1824 la commune d'Hautot-sur-Seine échappe de peu à la fusion avec Sahurs.



Lettre du sous-préfet de Rouen au préfet, le 26 juin 1824 : « Parmi les réunions que l'on propose il en est deux que l'administration doit arrêter in petto, parce qu'elles sont commandées par l'exiguïté de la population des communes et les convenances locales, mais que des considérations particulières paraissent devoir retarder. Ce sont les communes de Mauny et d'Yville et celles de **Hautot** et de **Sahurs** car les personnes qui y remplissent les fonctions de maire et qui, par leur rang et leur fortune et le bien qu'ils font dans les communes qu'ils administrent, méritent tous les égards de l'administration et verraient avec un mécontentement tout particulier la suppression actuelle de leurs communes. Monsieur le préfet jugera peut-être que c'est un motif suffisant pour les suspendre momentanément. »